



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3989

Attribution de subventions pour un montant de 5 600 euros à des associations de commerçants et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3989 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT DE 5 600 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la Ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires anime la vie des quartiers et contribue à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité pour les Lyonnais, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1 - Association Charité Bellecour – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention de 1 000 € pour l'organisation de la Course des Garçons de Café

Une course mythique remise au goût du jour par l'association Charité Bellecour : en tenue professionnelle, une trentaine de participants réalisent un parcours en marche rapide en gardant intact le contenu du plateau qu'ils portent. Le but est simple : atteindre la ligne d'arrivée le plus vite possible tout en préservant les plateaux portés, dans des conditions similaires à celle du « coup de feu » en service.

Organisée pour la première fois en 2016 par l'association Charité Bellecour, cette course a eu un fort succès populaire et a fait parler d'elle dans toute la ville. L'association l'a organisée sans aide financière de la Ville de Lyon, mais elle a pu bénéficier du soutien d'une stagiaire mise à disposition de l'association par le service d'animation commerciale de la Ville de Lyon.

Cette année, la Course des Garçons de Café aura lieu le 8 septembre. En complément, un village sera installé sur la place Carnot où les commerçants proposeront la dégustation d'un plateau gourmand autour d'une table conviviale. Une buvette sera tenue par l'association avec autour des stands d'animation pour les petits et les grands : barbier, maquillage, jeux, tombola avec des lots à gagner offerts par les commerçants, animation musicale.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 14 000 €

Pour l'année 2018, le budget prévisionnel de l'action « La Course des Garçons de Café » est de 3 700 €

Par délibération n° 2017/2876 du 27 mars 2017, vous avez accordé à l'association Charité Bellecour, une subvention de 1 000 € pour l'organisation de la Course des Garçons de Café à Lyon 2^e.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Charité Bellecour une subvention de 1 000 € pour l'organisation de la Course des Garçons de Café 2018.

2 - Association Quartier Auguste Comte – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention de 3 000 euros pour la 29^e édition de Tapis Rouge

L'association Quartier Auguste Comte, créée en 1986, regroupe une trentaine de commerçants, dans un périmètre situé entre les places Bellecour et Carnot.

Associé à l'art de vivre, le quartier Auguste Comte regroupe plus de 150 commerces, essentiellement des antiquaires, galeristes, artisans, mais aussi des décorateurs et des créateurs de mode qui donnent à ce quartier une identité forte et particulière.

Chaque année, le premier jeudi d'octobre, l'association de commerçants organise la soirée "Tapis Rouge". Cette soirée conviviale a pour vocation de faire connaître la rue et ses commerces à de nouveaux visiteurs et de fidéliser les clients lyonnais. La rue est piétonnisée pour la soirée et recouverte d'un tapis rouge, permettant ainsi la déambulation des visiteurs d'un commerce à l'autre. Chaque commerçant participant à Tapis Rouge accueille les visiteurs dans sa boutique toute la soirée.

En 2018, le bureau de l'association a décidé de reconduire l'événement tel qu'il existait jusqu'à présent.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2018 est de 25 000 €

Le budget prévisionnel pour l'événement « Tapis Rouge 2018 » est de 20 000 €

Par délibération n° 2017/2876 du 27 mars 2017, vous avez accordé à l'association Quartier Auguste Comte, une subvention de 3 000 € pour l'édition 2017 de Tapis Rouge.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Quartier Auguste Comte une subvention de 3 000 € pour l'édition 2018 de Tapis Rouge.

3 – Association Mon marché Mon plaisir - 8^e arrondissement : attribution d'une subvention de 1 600 euros pour le programme d'animations intitulé « Mon plaisir ramène sa fraise » place Ambroise Courtois et avenue des frères Lumières à Lyon 8^e.

Depuis 2012, l'association "Mon Marché, Mon Plaisir" assure la promotion, la traçabilité, le goût et la qualité des produits vendus sur le marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e. Elle participe à l'animation commerciale du marché et compte parmi ses 38 adhérents un certain nombre de forains et exposants.

Les animations sont liées au rythme saisonnier des produits disponibles sur le marché et s'articulent autour de l'actualité événementielle du quartier.

Cette année, elle souhaite ajouter à son programme annuel une manifestation prévue le 9 juin 2018 et dénommée « Mon plaisir ramène sa fraise ». Celle-ci se déroulera sur une

journée pendant le marché sur la place Ambroise Courtois et sur l'avenue des frères Lumières. Elle comprend de nombreuses manifestations sur le thème de la gastronomie et du manger sain : dégustations avec un Chef de cuisine et une diététicienne, salon du rosé, passeport gourmand pour valoriser les métiers de bouche du quartier, tombola...

Cet évènement associera les forains présents sur le marché et les commerçants sédentaires mobilisés aussi par l'association « Union des Commerçants et Artisans de Monplaisir ».

Le budget prévisionnel 2018 de cette action est de 2 160 €

Par délibération du 28 mai 2018, vous avez accordé à l'association Mon Marché Mon Plaisir, une subvention de 2 000 € pour la mise en œuvre de l'ensemble de son programme annuel de valorisation du marché place Ambroise Courtois à Lyon 8^e.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Mon Marché, Mon Plaisir une subvention de 1 600 € pour ce projet spécifique.

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

1. Les subventions ci-dessous sont allouées aux associations de commerçants et producteurs précités pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon, pour un montant total de 5 600 euros :

Arrts	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
2 ^e	Association Charité Bellecour	Chez Caroline Cauquy 9, rue Laurencin 69002 - Lyon	Organisation de la Course des Garçons de Café	1 000
2 ^e	Association Quartier Auguste Comte	33 rue Auguste Comte 69002 - Lyon	La 29 ^e édition de l'évènement « Tapis Rouge »	3 000
8 ^e	Association Mon marché Mon plaisir	Chez M. Serre Pascal 16 rue Vorlat 69290 – Saint-Genis-les-Ollière	Une journée d'animations du marché place Ambroise Courtois et de l'avenue des frères Lumière	1 600
TOTAL				5 600

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA